



RÉSEAU NATIONAL DE
SURVEILLANCE JEVI



LA SANTÉ DES JARDINS ET ESPACES VÉGÉTALISÉS

Bulletin d'informations des Hauts-de-France

Retrouvez gratuitement ce bulletin sur le site de [FREDON Hauts-de-France](https://www.fredon-hauts-de-france.fr).

N°06 – 26/09/2024

A RETENIR :

ACTUALITÉS :

- Comment favoriser les pollinisateurs ? Réponse en vidéo.
- Nouveautés sur la plateforme EcophytoPIC.

A SURVEILLER ...:

- Jardins ornementaux : pyrale du buis toujours active.
- Gazons : conditions météorologiques de moins en moins favorables au dollar spot mais de plus en plus à la fusariose hivernale ; reproduction des tipules en cours.
- Arbres et arbustes : détection de bioagresseurs parfois préoccupants.
- Observations ponctuelles : présence de maladies, notamment.
- Espèces Exotiques Envahissantes : période pollinique toujours en cours pour l'Ambroisie à feuilles d'armoïse.

ZOOM SUR... La renaturation des villes face au changement climatique.

NOTES NATIONALES BIODIVERSITÉ : Coléoptères et Papillons.

Retrouvez l'ensemble des bulletins parus [sur le site de la DRAAF](https://www.draaf.fr).

REJOIGNEZ LE RÉSEAU D'OBSERVATEURS DU BULLETIN D'INFORMATIONS JEVI

Le contenu des Bulletins d'informations est basé sur les informations issues d'un réseau d'observateurs. La fiabilité de ce bulletin est d'autant plus grande que le nombre d'observations est important.

Rejoignez le réseau et participez à l'enrichissement des Bulletins d'informations JEVI en apprenant à mieux observer vos cultures !

[Inscrivez-vous en remplissant le formulaire](#)



Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo



Identifiez les résistances de bioagresseurs à des produits phytopharmaceutiques (PPP)



ACTUALITÉS

Cultivons la pollinisation

Deux épisodes de la websérie « Cultivons la pollinisation » ont été réalisés par Le Contrat de Solutions (association de 45 partenaires du secteur agricole). L'objectif de ces courts épisodes (3 à 5 min) est d'en apprendre plus sur les abeilles, la pollinisation, les pollinisateurs et les moyens de les favoriser. [Voici le lien de la page.](#)

EcophytoPIC

Un nouvel espace a vu le jour sur la plateforme EcophytoPIC : le biocontrôle et la lutte biologique.

Vous pourrez y (re)découvrir la définition et le mode de fonctionnement de ces termes, l'historique, les liens vers la réglementation en vigueur, etc. [Voici le lien d'accès.](#)



Source : EcophytoPIC

Biocontrôle

L'espace est agrémenté d'animations : cliquez sur les différentes bulles pour en apprendre plus !

La dernière mise à jour de la liste des produits de biocontrôle est accessible en suivant [ce lien](#) (mise à jour le 03/09/2024).



JARDINS ORNEMENTAUX

Buis

Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)

Les chenilles de pyrales du buis commencent à se faire rares ces dernières semaines. Néanmoins, il est nécessaire de rester vigilants : des chenilles sont toujours présentes dans les buis (observations réalisées dans le secteur d'Hallennes-lez-Haubourdin (59)) ; une nouvelle attaque est constatée dans le parc du lycée agricole de la Baie de Somme à Abbeville (80). Les dégâts peuvent encore être importants en cas de forte infestation.

Afin de prévenir les attaques de pyrale du buis, il est possible d'envisager la surveillance du vol dès le printemps prochain grâce à un piège à phéromones, permettant d'en déduire la période d'éclosion des chenilles. Les phéromones peuvent également être utilisées comme méthode de lutte grâce à la confusion sexuelle.

Des informations sur les dégâts occasionnés par ce ravageur, ainsi que sur les méthodes de lutte alternatives aux produits phytopharmaceutiques se trouvent sur le site internet de FREDON Occitanie ([lien](#)).



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour ce ravageur.

Il s'agit de la substance active suivante : *Bacillus thuringiensis*.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

Un podcast réalisé par FREDON France est [disponible ici](#).



Si vous êtes gestionnaire d'espaces verts ouverts au public, et que des buis occupent votre territoire, n'hésitez pas à nous contacter (marie.bernard@fredon-hdf.fr ou au 06.60.18.69.57).



GAZONS

Dollar spot

Les symptômes de dollar spot n'ont pas encore disparus sur tous les sites : dans l'Aisne, à Cerny-en-Laonnois (Golf de l'Ailette), une grosse attaque est survenue il y a deux semaines et des symptômes sont toujours visibles ; sur les gazons du Golf Club d'Amiens (80), la maladie a diminué sa progression ; les symptômes de dollar spot ont disparu des gazons de l'Aa Golf de Saint-Omer (62). Les conditions météorologiques deviennent progressivement défavorables au développement de la maladie (températures inférieures à 20°C).



Symptômes de dollar spot

(Crédits : Golf du Lys à Chantilly - Archives)



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cette maladie.

Il s'agit des substances actives suivantes : soufre et *Bacillus amyloliquefaciens* souche QST 713.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Fusariose hivernale (*Microdochium nivale*)

Des symptômes de fusariose hivernale commencent à apparaître au sein de l'Aa Golf de Saint-Omer (62). Cette maladie n'est pas encore observée sur les gazons du Golf Club d'Amiens (80) et du Golf de l'Ailette à Cerny-en-Laonnois (02). Les conditions favorables au développement de la maladie sont des périodes de froid et de douceur en alternance, puis des températures comprises entre -1 et 15°C avec un sol humide.

Cette maladie se manifeste par des taches jaunes à brunes, circulaires, mesurant entre 5 à plus de 20 cm de diamètre. Un développement de mycélium peut apparaître en surface.

La maladie se conserve dans les débris végétaux, le feutre, principalement. Quelques mesures prophylactiques peuvent permettre de diminuer le risque d'apparition de la maladie, notamment : apporter de la potasse ; limiter les apports azotés ; décompacter le sol 1 à 4 fois par an ; assurer un bon drainage du gazon ; ajuster le pH du sol (un pH supérieur à 5,5 favorise la maladie) ; nettoyer les outils d'entretien et les chaussures ; privilégier le roulage ; utiliser le levier génétique ; éliminer les déchets végétaux ; etc.

Rond de sorcière

Des ronds de sorcière ont été détectés sur gazon dans le secteur d'Hallennes-lez-Haubourdin (59) ces dernières semaines. Cette maladie se manifeste par l'apparition de champignons (carpophores), placés de manière circulaire. Entre 30 cm et plusieurs mètres de diamètre de gazons peuvent alors dépérir.

Les conditions humides sont favorables à l'apparition de ces champignons.

Des mesures prophylactiques peuvent être mises en place pour prévenir l'apparition de cette maladie : ramasser les résidus de tonte pour limiter le feutrage ; défeutrer ; favoriser un sol drainé ; adapter la fertilisation ; etc.

Rouille (*Puccinia* sp.)

La présence de pustules orange sur des feuilles de gazon, témoignant de la présence de la rouille, est signalée sur gazon dans le secteur d'Hallennes-lez-Haubourdin (59). Les conditions chaudes et humides sont favorables au développement de cette maladie.

Des mesures prophylactiques peuvent être mises en place pour prévenir son apparition : nettoyer le matériel de tonte ; limiter l'irrigation ; favoriser les variétés peu sensibles aux rouilles ; favoriser un gazon drainé ; etc.

Tipules

Les adultes de tipules commencent à émerger et à pondre, les premières larves devraient bientôt apparaître. Des adultes ont été observés au sein de l'Aa Golf de Saint-Omer (62), du Golf Club d'Amiens (80), dans le parc commémoratif Hill 70 à Loos-en-Gohelle (62) et dans le secteur d'Hallennes-lez-Haubourdin (59). Les précipitations et les conditions froides sont défavorables à ce ravageur.

Des mesures prophylactiques et des méthodes de lutte peuvent être appliquées pour lutter contre les tipules : éviter l'excès d'irrigation ; aérer le sol ; travailler le sol ; favoriser les auxiliaires (merles, étourneaux, batraciens, hérissons, chauve-souris, etc.) ; etc.

Des informations sur la biologie du ravageur sont recensées sur [cette page](#) réalisée par Arvalis – Institut du Végétal.



Tipule adulte

(Crédits : Arvalis – Fiches Arvalis infos)

Autres

Avec l'ouverture de la chasse, le gibier est à la recherche de zones moins perturbées : des dégâts de sangliers sont signalés sur gazons au sein de l'Aa Golf de Saint-Omer (62).

Des dégâts d'oiseaux (corbeaux, notamment) sont également signalés sur gazons dans le Golf Club d'Amiens (80).

La présence d'hannetons est signalée dans le Parc du lycée horticole de Lomme (59).

Bioindicateurs de la qualité des sols, les vers de terre sécrètent néanmoins des amas de déjections appelés "turricules", rendant le terrain glissant lorsque leur nombre est très important. Cela rend dangereux les manœuvres par les outils ; c'est le cas au sein de l'Aa Golf de Saint-Omer (62).



ARBRES ET ARBUSTES

Erable

Maladie de la suie de l'érable (provoquée par *Cryptostroma corticale*)

Des symptômes de la maladie de la suie sont toujours signalés sur érables dans l'enceinte du Parc du Domaine de Chantilly (60) ; 15% des sujets sont concernés.

Voici les principaux symptômes pour détecter cette maladie : dessèchement des feuilles, décoloration de l'aubier, formation de cloques au niveau de l'écorce, dessèchement de l'écorce, des plaques noires poudreuses apparaissent ensuite visiblement.

Les arbres atteints peuvent mourir en quelques années.



L'INHALATION PROLONGÉE ET/OU RÉPÉTÉE DES SPORES DE *CRYPTOSTROMA CORTICALE* PEUT PROVOQUER DES TROUBLES RESPIRATOIRES.

Pensez à vous protéger, notamment lors des travaux réalisés sur les arbres atteints.

Un guide a récemment été réalisé par FREDON France et Plante & Cité à propos de cette maladie, il décrit les symptômes ainsi que les mesures de gestion, notamment. Il est disponible via [ce lien](#).

Autres

Des érables atteints par la maladie des taches noires sont signalés dans l'enceinte du parc du lycée horticole de Lomme (59). Cette maladie n'est pas dangereuse pour la survie de l'arbre.

Frêne

Chalarose du frêne (provoquée par *Hymenoscyphus fraxineus*)

La maladie est présente depuis plusieurs années dans le Parc du Domaine de Chantilly (60) ; seuls 25% des sujets sont encore vivants.

Cette maladie entraîne généralement la mort de l'arbre. Aucun moyen de lutte n'est actuellement efficace contre cette maladie

En prévention, il est déconseillé de planter plusieurs frênes communs dans un même espace. Les sujets isolés ou en alignement sont toutefois moins touchés. Lorsqu'un sujet est atteint, il est conseillé de supprimer et d'incinérer les parties atteintes.

Les symptômes sont décrits sur [cette page d'Ephytia](#).

Chancre bactérien du frêne (*Pseudomonas savastanoi fraxini*)

Des symptômes de chancre bactérien du frêne sont signalés sur 5% des frênes dans le Parc du Domaine de Chantilly (60).

Cette maladie peut être détectée par la présence de cloques brun-rouge sur l'écorce qui finissent par craqueler. Durant le printemps et le début de l'été, des exsudats jaunâtres apparaissent, notamment en conditions humides.

La contamination entre sujets est assurée par le vent et la pluie. Cette maladie peut entraîner la mort de l'arbre atteint.

La biologie, les dégâts et les symptômes de cette maladie sont décrits sur le site Ephytia ([lien](#)).

Marronnier

Mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*)

La mineuse du marronnier est de nouveau signalée dans l'enceinte du parc du Domaine de Chantilly (60), sur 35% des marronniers ; dans le parc du lycée horticole de Lomme (59) où le ravageur est présent sur marronnier blanc depuis quelques temps, et il commence à coloniser un marronnier rouge affaibli par plusieurs pathogènes.

Ce ravageur peut être détecté grâce à la présence de mines sur les feuilles ainsi qu'au roussissement du houpier. L'arbre peut alors perdre ses feuilles en plein été. Les érables sycomores et érables planes situés à proximité du marronnier infesté peuvent également être touchés.

Quelques mesures prophylactiques existent pour limiter la propagation de ce ravageur : ramasser et détruire les feuilles tombées au sol ; choisir des espèces peu favorables à la mineuse ou tolérantes ; favoriser les auxiliaires (parasitoïdes, notamment) ; surveiller le vol grâce à un piège à phéromones ; etc.

La description, l'impact de ce ravageur ainsi que les moyens de lutte possibles sont décrits dans [cet article](#).



Symptômes de la présence de la mineuse du marronnier
(Crédits : FREDON HdF)

Chancre bactérien du marronnier (provoqué par *Pseudomonas syringae pv aesculi*)

Des symptômes de chancre bactérien du marronnier sont signalés dans le parc du lycée horticole de Lomme (59).

Un arbre atteint a été abattu récemment dans l'enceinte du Parc du Domaine de Chantilly (60) en raison du danger qu'il représentait vis-à-vis du public (proximité avec une allée).

La maladie peut être détectée par des coulures de liquide collant sur le tronc et les branches. Ce liquide finit par sécher et créer une croûte. Des fissures torsadées de l'écorce peuvent aussi apparaître. Le dépérissement du houpier (jaunissement puis perte des feuilles) peut également alerter.

Quelques mesures prophylactiques existent pour limiter la propagation de ce ravageur : désinfecter le matériel de coupe entre chaque arbre taillé ; évacuer les déchets végétaux ; choisir une espèce peu sensible à cette maladie ; etc. L'abattage n'est pas toujours nécessaire.

Cette maladie peut causer la mort de l'arbre en 2 à 5 ans. Un sujet suffisamment vigoureux peut échapper au dépérissement. La dissémination s'effectue par la pluie et le vent, notamment.

La description, les symptômes de cette maladie ainsi que les moyens de protection possibles sont décrits dans [cette fiche](#).



Symptômes du chancre bactérien du marronnier
(Crédits : FREDON HdF)

Platane

Tigre du platane (*Corythucha ciliata*)

La présence de tigres du platane est signalée dans l'enceinte du Parc du Domaine de Chantilly (60) ; le sujet concerné est sous surveillance.

Quelques mesures prophylactiques peuvent être appliquées pour éviter sa prolifération : éviter l'excès d'engrais azoté ; proscrire l'élagage annuel systématique ; pratiquer une taille douce éventuellement, en végétation ; etc.



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour ce ravageur.

Il s'agit des substances actives suivantes : *Chrysoperla lucasina* (auxiliaire) et huile de paraffine.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Cette page, réalisée par FREDON Occitanie, renseigne l'impact, les symptômes et les moyens de lutte concernant ce ravageur.



OBSERVATIONS PONCTUELLES

Armillaire couleur de miel

Depuis plusieurs années, la présence d'armillaire couleur de miel est observée sur un murier au sein du parc du lycée horticole de Lomme (59).

Cornouiller

Des symptômes de septoriose sur cornouillers sont toujours détectés au sein du parc commémoratif Hill 70 à Loos-en-Gohelle (62). La maladie est également signalée dans le verger pédagogique de Grande-Synthe (59).



Septoriose du cornouiller
(Crédits : FREDON Hdf)

Noyer

Des cloques sont signalées sur des feuilles de noyers au sein du parc du lycée horticole de Lomme (59).

Saule

Des symptômes importants de rouille et d'oïdium sont signalés sur saules au sein du parc commémoratif Hill 70 à Loos-en-Gohelle (62).

Petits mammifères

La présence importante de taupes, campagnols et fouines a été remarquée dans le secteur d'Hallennes-lez-Haubourdin (59).

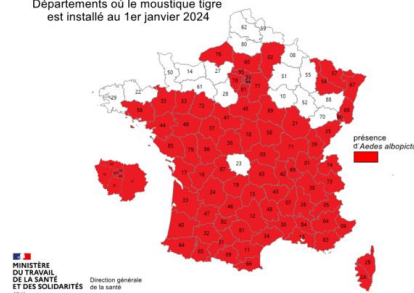
Bon à savoir ...

❖ En Hauts-de-France, le moustique tigre n'est présent que sporadiquement, il ne s'y est pas installé (une détection dans l'Aisne en 2017 et dans l'Oise en 2023, uniquement).

Pour en savoir plus sur cet insecte, vous pouvez [consulter la fiche technique réalisée par FREDON Hauts-de-France](#), [la courte vidéo informative réalisée par le ministère de la Santé et de la Prévention](#), ainsi que [le plan régional d'action](#) élaboré et animé par FREDON Hauts-de-France.

❖ Certaines abeilles nichent dans le sol : ce sont généralement les abeilles solitaires ; elles ne piquent que si elles se sentent menacées. Voici de plus amples informations : [lien](#).

France Métropolitaine
Départements où le moustique tigre
est installé au 1er janvier 2024



Cartographie de l'installation du moustique tigre en France

(Crédits : Direction générale de la santé)



ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)

La berce du Caucase présente actuellement moins de risques concernant les brûlures.

Des pieds sont toujours présents mais sous contrôle au sein du parc du lycée horticole de Lomme (59). Les pieds présents sur la commune de Loos-en-Gohelle (62) ont été fauchés lorsque cela représentait peu de risques.

Pour en savoir plus, consultez la fiche technique réalisée par FREDON Hauts-de-France : [lien](#).



Berce du Caucase

(Crédits : Centre de Ressources
Espèces Exotiques Envahissantes)



**Fleur d'ambrosie à feuilles
d'armoise**

(Crédits : Observatoire des Ambrosies)

Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*)

La période d'émission de pollens par l'ambrosie à feuilles d'armoise est toujours en cours. La période de grenaison va bientôt lui succéder. Il est conseillé de ne pas s'approcher des plantes en fleurs : plus on est exposé à son pollen, plus on a de chances de devenir allergique.

Réalisée par l'Observatoire des Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine, la page suivante répertorie toutes les informations à connaître sur cette plante : [lien](#).



LE POLLEN DE CETTE PLANTE EST ALLERGISANT.

Frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina*)

La tombée des feuilles va prochainement rendre visibles les nids de frelons dans les arbres. Ces nids contiennent encore des frelons qui vont mourir durant l'hiver, à l'exception des femelles fécondées qui se reproduiront au printemps. Il est donc nécessaire de le faire détruire par un professionnel certifié, afin d'éviter l'apparition de nouveaux nids l'année prochaine.

Pour plus de renseignements sur cet insecte, consultez [ce lien](#).

Formations



FREDON Hauts-de-France organise des sessions de formations « Référénts Ambrosie et chenilles de processionnaires » et « Reconnaître et lutter contre la Berce du Caucase » en région Hauts-de-France. Ces formations sont ouvertes à tous et financées par l'ARS Hauts-de-France, les prochaines sessions sont prévues :

- ❖ Référénts Ambrosie et chenilles de processionnaires : le 3 octobre 2024 à Loos-en-Gohelle ; le 8 octobre 2024 à Amiens ; le 28 novembre 2024 à St-Amand-les-Eaux et le 10 décembre 2024 à Laon
- ❖ Reconnaître et lutter contre la Berce du Caucase : le 21 novembre 2024 à Agnetz et le 11 décembre 2024 à Chamouille

Vous trouverez les fiches descriptives des formations et le programme sur le site internet de FREDON Hauts-de-France : <https://fredon.fr/hauts-de-france/nos-missions/nos-formations>.

Si vous souhaitez vous inscrire, contacter Margot DEGEZELLE (margot.degezelle@fredon-hdf.fr). Les places sont limitées.



La renaturation des villes face au changement climatique

Le changement climatique sévit depuis de nombreuses années dans le monde entraînant des conséquences sociales, environnementales et économiques, notamment. Parmi elles : la hausse des températures, une modification de la disponibilité en eau douce, des phénomènes météorologiques extrêmes, une modification du comportement de la faune et de la flore, etc.

Au changement climatique, s'ajoutent l'artificialisation des sols et l'augmentation des populations urbaines, augmentant la vulnérabilité des grandes villes et de leurs habitants. Les différents milieux qui composent les villes impactent la température ressentie ; au cours de la journée, la différence de température entre les différents milieux est faible ; la nuit, alors que les milieux végétalisés (parcs) se refroidissent, les milieux artificialisés ont pu stocker la chaleur durant la journée et la restituer lorsque les températures diminuent, pendant la nuit.

Face à cela, l'urbanisme doit se réinventer afin d'être agréable, vivable et durable pour les citadins, les travailleurs et les promeneurs.

Dans ce contexte, l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage (VALHOR) a dédiée l'édition 2024 des Rencontres Palette Végétale Urbaine à la renaturation des villes. De nombreux intervenants ont pu partager leur expertise quant aux solutions végétales au service des citoyens. Parmi eux : Michel LE BORGNE, Jean-Marc BOUILLON, Martial HAEFFELIN, Johanna VILLENAVE-CHASSET, Frédéric SEGUR, Michaël FAYAUD, etc. Les principaux sujets sont résumés ci-dessous.

La biodiversité en ville

Afin de fournir des services écosystémiques indispensables aux citoyens, la biodiversité doit être omniprésente. L'objectif est donc que la faune, et notamment les insectes, puissent se développer, croître et se reproduire dans le milieu urbain. La ville doit donc leur offrir le gîte et le couvert. Pour y parvenir, plusieurs solutions peuvent être mises en place, notamment l'implantation de plantes : plus elles sont diverses, plus les insectes présents seront divers. Les bénéfices de certains insectes vont de la pollinisation (à savoir que les principaux pollinisateurs sont les abeilles puis les coléoptères), à la régulation naturelle des populations de ravageurs.

Afin d'adapter les essences d'une haie, ou les espèces végétales d'une bande fleurie aux ravageurs présents, deux applications ont été créées par les Chambres d'Agricultures : Auxil'haie et Auxil'Herbe, accessibles grâce à [ce lien](#).

[Cette page](#) réalisée par le Muséum d'Histoire naturelle décrit avec précisions la biodiversité en ville.

Rétablir le cycle de l'eau

En raison du remembrement, de diverses pratiques agricoles qui lui sont néfastes, du recalibrage et de la rectification des cours d'eau, les cycles de l'eau sont endommagés. Cela entraîne diverses catastrophes naturelles (inondations, sécheresses, etc). Cependant, ce phénomène n'est pas irréversible : il est possible et nécessaire de changer nos pratiques afin de régénérer les cycles de l'eau grâce à l'aménagement du territoire, via l'hydrologie régénérative. Dans cet objectif, cette science repose sur 4 principes : ralentir l'eau, infiltrer, évapotranspirer, stocker. Cela se traduit par diverses pratiques : reméandrement des cours d'eau, restauration des zones humides, enherbement, implantation de haies avec des essences de différentes tailles, etc.

Pour en apprendre plus sur l'hydrologie régénérative, consultez [ce lien](#).

Adaptation des essences

Récemment, le projet AMARES a mis en lumière que les principales causes du dépérissement des arbres en ville sont les mauvais choix : qualité du végétal, choix de l'essence, mauvais entretien, etc.

Afin de choisir des essences qui puissent se développer durablement en ville, il est nécessaire de suivre plusieurs critères, notamment : adaptation de l'essence au site choisi (sol, disponibilité en eau, climat de la ville et du site, etc.) ; prise en compte des besoins de l'essence (développement racinaire, par exemple) ; diversification via la génétique et la forme des essences ; etc.

La ville de Paris a créé un guide recensant les essences d'arbres pouvant être implantées à Paris, dans un contexte citadin et de changement climatique : [lien](#). Vous pourrez y trouver diverses informations sur plus de 170 essences : informations générales, conditions optimales de développement, sensibilité aux bioagresseurs, etc.

La présentation diffusée durant la journée est disponible via [ce lien](#).



NOTES NATIONALES BIODIVERSITE

Deux nouvelles notes nationales Biodiversité ont été publiées :

- ❖ Coléoptères & santé des agroécosystèmes ([lien](#))
- ❖ Papillons, leurs rôles dans l'agroécosystème ([lien](#))

Ces notes, réalisées par un collège de rédacteurs/coordonateurs variés, associant des membres du Muséum national d'Histoire naturelle, des référents experts de la DGAL, des agents des SRAL et des partenaires des réseaux de SBT tels que plusieurs Chambres régionales d'agriculture, le CIRAD, l'INRAE ainsi que des professionnels agricoles.

L'ensemble des notes nationales Biodiversité peuvent être consultées sur le site internet de la DRAAF Hauts-de-France ([lien](#)).



N'hésitez pas à consulter le [site internet de la DRAAF Hauts-de-France](#), où les activités de FREDON sont décrites. De nombreuses ressources y sont également disponibles.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau d'espaces verts. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, les observations ne peuvent être transposées telles quelles à tous les espaces verts. FREDON Hauts-de-France dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les exploitants, jardiniers amateurs ou tout autres détenteurs de végétaux et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès de professionnels agréés.

Observations : Domaine de Chantilly, AA Golf de Saint-Omer, Golf Club d'Amiens, Golf de l'Ailette, Jardinerie France Rurale Claye, Verger pédagogique de Grande-Synthe, Commune de Loos-en-Gohelle, Lycée agricole de la Baie de Somme, Lycée horticole de Lomme, FREDON Hauts-de-France.

Rédaction et animation : FREDON Hauts-de-France

Directeur de la publication : Björn DESMET, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Hauts-de-France.

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du Bulletin d'informations JEVI en Hauts-de-France n°06 du 26/09/2024 »

Coordination et renseignements : Marie BERNARD, marie.bernard@fredon-hdf.fr



Bulletin d'informations Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures
Région Hauts-de-France
Bulletin d'informations n°06 du 26 septembre 2024

